

# Un néologisme pris sur le vif: la "bravitude"

Michel Arrivé

### ▶ To cite this version:

Michel Arrivé. Un néologisme pris sur le vif: la "bravitude". Neologica: revue internationale de la néologie, 2009, 3, pp.67-77. halshs-00821322

## HAL Id: halshs-00821322 https://shs.hal.science/halshs-00821322

Submitted on 9 May 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Michel Arrivé

## Un néologisme pris sur le vif : la « bravitude »

Ségolène Royal ne pensait certainement pas, le 6 janvier 2007, que ce petit événement linguistique qu'est la création d'un néologisme : *bravitude* – à supposer cette forme totalement néologique : je poserai le problème – allait déterminer une véritable affaire. Il vaut la peine de décrire et d'analyser cette affaire, sous le triple aspect qu'elle a pris : linguistique, politique, sociologique.

Le mot bravitude a surgi dans le discours de Ségolène Royal pour donner un dérivé nominal désignant comme une entité la qualité désignée par l'adjectif brave. À vrai dire, cet adjectif venait d'être, dans le propos de Ségolène, nominalisé, au masculin : un brave. Le site du Monde rapporte l'événement le jour même, dans les termes suivants : « " Comme le disent les Chinois, qui n'est pas venu sur la Grande muraille n'est pas un brave. Qui va sur la Grande Muraille conquiert la bravitude " (sic), s'est-elle exclamée, utilisant ce néologisme de son cru au lieu du mot bravoure »<sup>1</sup>. On verra dans un instant qu'il est utile de s'interroger sur la nature du texte chinois ainsi cité et sur le sens qui lui est conféré par la citation qui en est faite, en remarquant notamment l'emploi de la préposition sur. Néologisme, ce nom bravitude? De loin, il en a bien l'air. Le comportement des dictionnaires et des correcteurs orthographiques le laisse entendre. Aucun des dictionnaires, anciens ou récents, que j'ai consultés – je vous fais grâce de leur liste – ne comporte d'entrée bravitude. Quant au correcteur orthographique de mon traitement de texte, encore récent, il pousse des hurlements d'indignation, souligne en rouge le mot coupable et suggère, assez bêtement, les trois substituts qui lui paraissent s'imposer. Le premier, bravade, est proposé de façon évidemment stupide. Braverie ou bravoure le sont un peu moins : j'y reviendrai. Le correcteur ignore braveté, qui pourtant est présent dans le TLF, dans une remarque annexée à l'article brave. Ce braveté est qualifié de « régional », et donne lieu à un exemple unique, de Ferdinand Fabre, romancier effectivement régionaliste (Bédarieux 1827-Montpellier 1898). Cependant il faut poser la question du caractère absolument néologique du terme : notre bravitude a-t-il pleinement tous les caractères du néologisme absolu, cette gourmandise tant convoitée par les historiens du lexique, qui se jettent sur leurs fichiers pour noter dans l'allégresse la première occurrence d'un mot, avec sa date, son heure, son contexte, ses conditions d'énonciation? Eh bien, la certitude n'est pas

1

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le Monde reprendra littéralement cette information dans son édition sur papier du 8 janvier 2007.

totale. À tout le moins en tant que signifiant, au sens saussurien du terme, le mot avait déjà été utilisé par les usagers d'un jeu video. Et l'était, à ce qu'il semble, assez communément. Le fait a été signalé, dès le 11 janvier 2007, par l'une des animatrices de l'émission télévisée de France 2 « On a tout essayé ». Elle ne faisait que reprendre une suggestion de Jack Lang. C'est un fait que le signifiant *bravitude* est employé, apparemment depuis 2002, par les habitués du jeu Nainwak's World. Le terme désigne dans ce jeu tantôt le sentiment d'appartenance à la communauté des nains « braves », tantôt l'attitude de cette classe de nains, telle qu'elle s'oppose à celle des deux autres classes : les nains « sadiques » et les nains « rampants ». Fautil dire que ces « nains braves » ont bien l'air d'être tout bonnement de « braves nains » ? Ce problème de la place de l'épithète est toutefois compliqué par l'origine anglaise du jeu. Quoi qu'il en soit, le 17 janvier 2007, le site du jeu mettait en ligne une « lettre à Ségolène » que je reproduis ici religieusement :

### Bonjour,

Depuis de nombreuses années, la communauté nainwakienne utilise largement le terme "bravitude". Nous pensons aussi avoir été les premiers à utiliser ce barbarisme. C'est un fait.

Nous avons compris votre allusion récente, et c'est avec une certaine surprise et une joie profonde que nous constatons votre implication dans notre jeu vidéo.

Nous imaginons parfaitement la raison de votre participation à Nainwak's World. Taper sur des nains-de-jardin, cela doit être jouissif quand on connaît votre concurrence actuelle.

#### Bonne continuation.

La communauté de Nainwak's World. Sphaks.

Passons sur les allusions politiques, amusantes, quoique sans doute un peu lourdes, de ce texte à l'ironie laborieuse. Il ne résout pas totalement le problème. Il laisse dans le vague la date de la première occurrence du mot. Surtout il laisse apparaître le fait que le terme *bravitude* du jeu n'est que l'homonyme du *bravitude* ségolénien. Le *bravitude* du jeu des nains est visiblement un terme technique désignant, dans l'univers clos du jeu, une propriété spécifique d'une classe formelle de nains opposée à d'autres classes. Il est à cet égard tout proche du nom propre, selon les analyses, anciennes, certes, mais à mon sens toujours pertinentes, de Viggo Brøndal dans *Les parties du discours* :

Cette sous-classe de mots [les mots techniques] est en quelque sorte à cheval sur les noms communs et les noms propres (Brøndal 1928-1948, p. 93).

Au contraire du bravitude du jeu des nains, le bravitude de Ségolène Royal est un dérivé de l'adjectif brave de la langue, et non d'un emploi spécifique de ce terme dans un microlexique technique. Même s'il convient de se poser la question du sens retenu pour la base adjectivale ainsi convertie en nom, le mot n'a rien d'un terme technique. Avec les termes bravitude du jeu des nains et bravitude de Ségolène Royal, on est, selon moi, dans le cas bien connu de deux néologismes homonymes, mais distincts, créés à deux moments différents. Des exemples récents du même phénomène sont donnés par les verbes dénommer (« affecter un nom » et « annuler la nomination ») et filmer ( « enregistrer des vues sur un film » et « couvrir d'une pellicule ») : chacun de ces deux signifiant recouvre deux homonymes introduits dans le lexique à des dates différentes (Arrivé 2005 : 11)<sup>2</sup>. Quoi qu'il en soit de l'emploi préalable de *bravitude*, le mot n'avait apparemment pas encore passé la frontière de l'écrit. Il restait strictement localisé dans l'usage technique et marginal que nous venons d'apercevoir. Avec l'éclat ségolénien, il pénètre en force dans l'écrit traditionnel, non par les soins de Ségolène elle-même, mais par les innombrables citations qui sont immédiatement faites de son néologisme. Il conviendra, dans l'avenir, d'en observer l'éventuelle fortune, par exemple de repérer le moment où, pourquoi pas ? il franchira le second obstacle auguel se heurte toute innovation lexicale : la glorieuse entrée dans un dictionnaire. J'entends ici un dictionnaire sur papier. Car pour le dictionnaire en ligne, c'est déjà fait, même si l'entrée de bravitude dans le « Wiktionnaire »<sup>3</sup> a donné lieu à de longues et furieuses contestations. Bien sûr, les commentaires fleurissent sur le néologisme. Dans la presse écrite, la quasi-totalité des quotidiens, puis des magazines se répandent en longs commentaires, souvent répétitifs. Les dessinateurs se mettent de la partie : ainsi Brito, dans Le Monde du 13 janvier, présente, sous le titre joliment ludique « Bravitude royale », une petite silhouette féminine affrontant avec ... bravitude l'arrivée menaçante de quatre chars lourdement armés. Sur Internet, c'est l'explosion : le 14 janvier 2007, à 9h40, on ne trouvait pas moins de 946 000 références pour bravitude. Pour le mot « bravitude » (sic, avec les guillemets), tout de même 233 000 références... Certes, en mars 2007, les passions commençaient déjà à refroidir un peu : il ne restait le 8

 $<sup>^2</sup>$  Le phénomène n'a évidemment rien de récent : *engueuler* (« saisir dans sa gueule » et « formuler de violents reproches ») donne un exemple ancien du même phénomène.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le Monde du 12/01/2007 rapporte les débats qui ont eu lieu entre internautes sur l'intégration de bravitude.

mars que 285 000 références pour *bravitude* et 110 000 pour le mot « bravitude ». On le verra : le mot continue à faire parler de lui. Plus, certainement, que l'*abraca-dabrantesque* lâché, naguère (précisément le 21 septembre 2000) par Jacques Chirac. Le Président avait-il en tête « Le cœur du pitre » de Rimbaud, comme on l'a suggéré ? J'en doute fortement, et suis tenté de voir dans cet adjectif un homonyme de son prédécesseur rimbaldien, de valeur toute différente.

Le lexique du discours politique déchaîne les passions. Il est intéressant de se demander pourquoi. Je le ferai dans trois directions.

Première interrogation. Il s'agit de poser la question proprement linguistique de la création de ce mot. D'où diable a pu venir à Ségolène Royal cette performance lexicale tout de même insolite? Car le « lapsus », parfois paresseusement allégué, a bon dos: nul besoin d'avoir lu Freud (ou d'ailleurs Saussure...) pour savoir qu'il n'est jamais dépourvu d'explications. Il s'agit ici de repérer les pesées morphologiques qui ont déterminé le choix d'une formation néologique en -(i)tude de préférence aux unités disponibles, essentiellement bravoure. C'est en ce point qu'il faut revenir à la citation du texte chinois qui a donné lieu à la formation de bravitude. Je précise : le texte chinois tel qu'il est cité par Ségolène Royal et interprété par elle. Car ce serait un tout autre problème que d'aller chercher les sources authentiques de ce texte. Certains l'ont fait, et ont cru pouvoir dire que le texte remonte à Mao et à l'épopée de la Longue Marche : le fait de finir par atteindre la Grande Muraille aurait permis d'être reconnu comme brave entre les braves. Mais ce n'est pas du tout en ce sens ni sous cette forme que Ségolène cite le texte. Elle l'attribue non au glorieux Mao, mais à la collectivité des Chinois. Il prend ainsi le statut, familier, de proverbe issu de la sagesse populaire. Comme je l'ai fait remarquer plus haut, Ségolène Royal emploie à deux reprises dans sa citation la préposition sur. Il faut la prendre à la lettre : le déplacement envisagé consiste, pour le voyageur arrivé, comme elle, en voiture au pied de la muraille, à monter sur la muraille. Exploit méritoire, certes. Mais tout de même point autant que celui de Mao : Alain Rey<sup>4</sup> fera remarquer qu'il y a jusqu'à un téléphérique qui épargne les efforts excessifs! Rien à voir avec l'épuisante marche, forcenée et héroïque, qui permit au grand Timonier et à ses compagnons d'arriver à la muraille. Est-on brave pour avoir accompli l'exploit

<sup>4</sup> Il s'exprimait sur le site http://www.marianne2007.info. Je remarque avec surprise qu'Alain Rey n'est sensible qu'au caractère « pompeux », c'est son mot, de la formation. Alain Bentolila de son côté ne voit en *bravitude* qu'une « pédanterie », qui « étonne de la part de quelqu'un qui se veut proche des gens ». Ces deux bons collègues n'ont repéré qu'un aspect du suffixe, sans apercevoir l'aspect ironique qu'il prend dans son contexte.

de monter sur la muraille ? Oui, puisque le texte chinois nous le dit – en chinois, évidemment : il faudrait aller voir le sens précis du terme traduit par brave. Mais brave dans des limites tout de même assez modestes, et qui méritent une certaine dose de distance à la fois bienveillante et ironique. Reste maintenant à trouver le nom érigeant en substance la qualité ainsi spécifiée. Braverie conviendrait sans doute, par son aspect gentiment excessif, propre à se charger d'ironie. Mais il est tout de même bien rare et, de ce fait, risque de paraître affecté. Pour braveté, c'est encore pis. Reste bravoure. Mais bravoure, dans l'usage contemporain, ne retient de brave que les composantes les plus énergiques. C'est ce qu'attestent les dictionnaires courants : ainsi le Larousse pratique commente bravoure par courage, vaillance. N'est-ce pas un peu trop fort pour la visite d'un monument historique ? On comprend que Ségolène Royal ait pu hésiter devant ce nom, excessif par rapport à la qualité envisagée. D'où son « oubli » du nom bravoure : conclusion négative du travail sémantico-morphologique – évidemment inconscient, au sens langagier du terme – qu'elle vient d'effectuer. Reste la phase positive, toujours inconsciente, du travail : trouver un substitut aux termes éliminés. Le seul moyen est de donner à brave un autre suffixe. Le seul qui soit disponible est -(i)tude. Redevenu productif après une longue période de léthargie<sup>5</sup> – il faudrait faire l'histoire de ce retour en grâce, inauguré par le célèbre *négritude* de Césaire et Senghor<sup>6</sup> – il s'est spécialisé notamment dans des formations pédantesquement plaisantes. Branchitude et beaufitude, devenus courants, en sont des exemples caractérisés. Mais on trouve çà et là, à titre d'hapax ou de quasi-hapax, des formations présentant le même caractère : ainsi bougnatude, osé par Pierre Georges dans Le Monde du 14/01/1998, et repris de loin en loin. En somme bravitude a le double avantage de fournir à brave un dérivé dépourvu des spécificités belliqueuses de bravoure et de lui conférer en outre une connotation à la fois ironique et familière. Connotation qui, à ce qu'il me semble, était plus ou moins nettement signalée par Ségolène Royal : elle a marqué une légère pause – indice de distance autonymique ? – avant l'énonciation de bravitude et a émis, aussitôt après, un début de gloussement amusé. Jacques Bourquin, dans

<sup>5</sup> Dubois notait en 1962 que « la disponibilité [de ce suffixe] est très réduite » (1962, p. 39). Il avait raison à l'époque : seul (à peu près...) *négritude* avait été formé pendant le demi-siècle précédent. Les choses, depuis, ont bien changé. La disponibilité des suffixes est très rapidement évolutive : qu'on pense à *-erie*, à peu près éteint dans les années 1950, en expansion continue depuis les années 1970.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Bourquin en 1979 a très bien commencé cette étude. Hélas! La date de ce travail était un peu trop précoce. Dix ans ou quinze ans après, Bourquin aurait inévitablement trouvé des formations beaucoup plus nombreuses que celles, au nombre de 15, dont il fait état dans son article.

le texte signalé par la note 6, subodorait, dès 1979, cette composante ironique des dérivés en -(i)tude. Il la qualifiait alors de « péjorative » et la décelait dans vachitude et femellitude. Elle me semble s'être étendue depuis, et tient sans doute au contraste entre le caractère « savant » du suffixe et l'aspect plus ou moins dérisoire de certaines des notions désignées. À vrai dire, dans le travail morphologique que je viens de décrire, Ségolène Royal retrouvait, sans doute sans le savoir, un point d'histoire de la langue : c'est que bravoure n'est pas à proprement parler un dérivé de brave. En tout cas ne l'est pas historiquement. Il n'a pas été formé sur l'adjectif brave par l'adjonction du « suffixe » -oure. Ce prétendu « suffixe » n'existe pas en tant que tel. Il n'y a pas de formation en -oure autre que bravoure. Bravoure a été emprunté à l'italien bravura en 1648, sous la forme graphique bravure, refaite, dès 1661, sous son aspect moderne bravoure. En italien, certes, bravura est bien dérivé de l'adjectif bravo. Mais bravo ne se confond pas avec brave. Ce n'est que progressivement que le nouveau venu, d'abord utilisé exclusivement comme pendant nominal du bravo théâtral, est entré en relation avec brave et a réduit les plus anciens braverie et braveté à une existence marginale. Détail amusant : Littré, le bon Littré, rapporte que lorsque bravoure fut introduit, selon lui par Mazarin – déjà le discours politique! – le mot « parut d'abord très bizarre et causa un grand désordre dans la république des lettres ». Désordre comparable, toutes proportions gardées, à celui qui accompagne aujourd'hui bravitude : quelle que soit l'époque, le néologisme déconcerte, même (surtout?) ceux qui détiennent la culture ou ses apparences... Pour en finir avec le problème morphologique, j'ajoute que la formation en -(i)tude a pu être facilitée par la proximité d'un syntagme brave attitude, lui-même calqué sur la célèbre positive attitude de Raffarin. Il y aurait alors un phénomène d'haplologie, peut-être de mot-valise. Il a pu jouer un rôle auxiliaire dans la formation du mot.

<u>Deuxième interrogation</u>. Il nous faut maintenant jeter un coup d'œil sur les réactions qu'a déterminées la création du néologisme. Elles semblent se répartir en trois classes.

Les plus rares sont favorables à la création de *bravitude*. Ainsi Édouard Balladur rappelle que Léopold Sédar Senghor – Aimé Césaire, pourtant à l'époque encore de ce monde, semble bien être oublié... – « a inventé la négritude, et que tout le monde a trouvé ça très bien » (*Le Monde*, 12/01/07) : attitude très raisonnable d'acceptation du néologisme. Quelques-uns vont jusqu'à pousser des hurlements d'enthousiasme. C'est Jack Lang qui pousse le plus énergique et le plus prolongé de ces hurlements :\_

Interrogé sur le terme insolite de "bravitude" employé par Mme Royal en Chine, l'ancien ministre de la Culture a voulu y voir "un néologisme" et dit " bravo à Ségolène Royal d'avoir inventé un beau mot nouveau ". Ce mot " exprime la plénitude d'un sentiment de bravoure (...) L'inventivité sémantique fait partie de la capacité d'un candidat à parler une autre langue que la langue de bois ", a-t-il lancé, estimant que la candidate " parle parfois une autre langue qui touche le cœur des gens " (http://www.hexali.fr, 12/01/07).

Naturellement Ségolène Royal est ravie de cette défense et illustration de *bravitude*, en dépit du fait qu'elle est, à mon sens, peu exacte dans son aspect sémantique : il est lourdement excessif de prétendre que *bravitude* marque « la plénitude d'un sentiment de bravoure ». Mais ce n'est pas cela qu'elle commente :

C'est de la poésie. Une densité de la pensée qui se traduit dans un mot au moment où il est prononcé (Le Monde, 12/01/07).

Un peu d'hyperbole, certes, bien compréhensible. Mais Ségolène Royal a le sentiment justifié d'avoir accompli un effort de « pensée » au moment d'énoncer le mot. C'est toujours le cas, mais ce l'est plus encore quand le mot est un néologisme.

Les cris d'enthousiasme de ce genre sont rares. Beaucoup plus fréquentes sont les condamnations. Elles sont apparemment de deux types.\_

De très nombreux internautes reprochent à Ségolène Royal, dans des termes dont la violence et la vulgarité, souvent, étonnent, sa « nullité », son « incompétence » : elle fait des « fautes », elle commet des « barbarismes » en utilisant sa langue. Entre des milliers, je n'exagère pas, d'exemples possibles, je cite ces deuxci, qui se veulent perfides :

Il faudrait lui dire de demander aux profs qu'elle aime tant de lui enseigner un peu le Français car bravitude = bravoure !

Ou:

Dans le genre, elle a dit il y a quelques semaines : " ça irait mieux à l'école si ça irait mieux à la maison". Son diplôme ENA elle l'a eu dans un paquet de Bonux?

Telles sont les condamnations portées par le commun des blogueurs. Mais des personnes mieux informées se laissent aller à des jugements du même type, même s'ils sont formulés de façon un peu moins discourtoise. Ainsi l'Académicien Maurice Druon : « Cette " bravitude " n'a donc rien qui doive nous surprendre. Elle

nous conduit tout droit à la "nullitude" ». Notre bon collègue Alain Bentolila voit en *bravitude* « une dérivation abusive et inutile ». Abusive, en quoi ? Inutile, pourquoi ? Et le linguiste de conclure : « Quand le fond manque, la forme, même abusive, inutile, et éphémère, essaie de compenser »(http://www.paslesroyal.com/Bravitude)

D'autres jugements, souvent plus élaborés, reprochent à la candidate de s'attaquer à la langue. Parfois les deux reproches – l'incompétence et l'attaque de la langue - se trouvent liés, comme ils l'étaient déjà, de façon à peine plus discrète, chez Bentolila: « Il y avait " la bravoure ". Grâce à Mère Ubu, il y a, désormais, " la bravitude ". Une lacune ? Un mot de plus, en français ? Ou les prémisses d'une nouvelle fracture, entre ceux qui emploient les mots qui existent pour dire ce qui est, et celle qui crée des mots, pour donner l'illusion du neuf! Mère Ubu n'aurait que cinq ans, on s'extasierait! À défaut, c'est Montebourg et les siens qui doivent fiers d'elle » (Billets d'humeur au Monde, 06/01/07 http://schpountz.blog.lemonde.fr/2007/01/06/verbiage/). Lionel Jospin a pris son temps pour distiller son venin. Il reprend l'antienne de l'attaque contre la langue en parlant de « barbarisme ». Mais il ajoute une note d'originalité en se livrant à une analyse psychologique de la conduite langagière de la candidate : « L'incapacité absolue de rectifier une erreur s'est exprimée aussi à propos de l'étrange mot de « bravitude », qui lui était venu à la place de « bravoure ». C'était sans réelle importance. Mais elle n'a eu de cesse de justifier ce terme inédit, en affirmant l'avoir choisi délibérément, parce que c'était un mot... féminin, oubliant que le mot « bravoure » n'est pas moins féminin. La presse a eu l'amabilité d'y voir un « néologisme » et non un barbarisme. Mais l'entêtement manifesté en cette affaire mineure était révélateur d'un caractère » (« L'impasse, » in Le Monde 2, 188, 22/09/2007 : 22).

On reste – en tout cas je reste – frappé de stupéfaction devant les attitudes de ce type. La langue semble être pour ces gens un inventaire définitivement clos d'objets intouchables. Essaie-t-on d'y toucher, par exemple en osant un « néologisme » ? On tombe en réalité dans la « faute », pis : dans le « barbarisme ». En somme on sort de la langue. On ne fait que manifester une ignorance « barbare », voire la puérilité de l'enfant qui joue avec les mots. Plus grave encore : on touche au réel que les mots désignent. Péché capital : il y a des choses, et des mots pour les nommer. Il ne faut rien changer à cette relation adamique, pour reprendre le mot de Saussure. En somme, ce qui est ici reproché à la coupable, c'est de ne pas se contenter des mots qui existent, ni du monde tel qu'il est.

<u>Troisième interrogation</u>. Elle porte sur l'origine de la violence des réactions.

Sur ce problème – qui nous fait sortir de la linguistique au sens strict et entrer dans le domaine de la sociologie – je n'ai aucun élément décisif de réponse. Peut-être cependant quelques vagues soupçons. Ségolène Royal est une femme. Elle le dit, et ça se voit. Les réactions devant le néologisme auraient-elles été identiques s'il avait été osé par un homme ? Plusieurs documents sont propres à alimenter d'inquiétantes questions. Sur un montage photographique on se délecte à admirer une Ségolène très affriolante, nonchalamment alanguie dans un fauteuil. Chaussée d'escarpins à hauts talons, elle laisse sa jupe révéler une part non nulle de ses cuisses. L'image est commentée par le texte suivant :

La féminitude, le beautisme et le charmage en plus de la culturation. C'est possible avec votre votage pour Ségolène (http://segoland.canalblog.com, janvier 2007).

D'autres documents du même tabac sont fournis à foison sur de nombreux sites dans les semaines qui suivent la performance de la candidate. Il faudrait cependant, pour formuler une hypothèse moins hasardeuse, comparer les innovations lexicales des hommes politiques et celles qui se portent sur la bravitude de Ségolène Royal. Laurent Fabius – qui, apparemment, n'a soufflé mot de bravitude – avait laissé échapper, à propos de Jacques Chirac, « la courtesse d'idées du Président » (France-Inter, 04/05/2005, 13h 10). Même difficulté de trouver un substantif répondant à l'expression « (à) court d'idées », et formation d'un néologisme comparable, au suffixe près. Personne n'a pipé. Sarkozy de son côté n'est pas avare de formations néologiques. Il a notamment été touché par la contagion du suffixe -(i)tude, laissant échapper, le 18 avril 2007, sur France-inter un fatitude, doublet peu utile de fatuité, peut-être influencé par un souterrain fate attitude. Peu de remarques sur ce fatitude : trente fois moins, sur Internet, que pour bravitude. Je passe sur trentagenaire et conquérance pour m'arrêter un peu sur héritation, lâché en février 2007 devant une assemblée de ...notaires. Singulière formation, ce héritation. On peut y voir, un peu sur le modèle de bravoure évacué au profit de bravitude, une substitution de suffixe. Oui. Mais la substitution a sans doute été facilitée par un phénomène de condensation, au sens que Freud donne à ce terme quand il parle des mots du rêve, entre héritage et hésitation. Comme si les timidités inconscientes de Sarkozy se faisaient jour dans ce très singulier mot-valise, métis d'héritage et d'hésitation. Néologisme ? Oui, sans doute. Mais en ce cas l'appel à la bonne vieille notion normative, et quelque peu xénophobe, de barbarisme commence à devenir tentant. Et pourtant on constate avec étonnement que héritation a déterminé peu d'indignation, beaucoup moins que bravitude : jamais plus d'un millier d'occurrences sur Google, au meilleur moment, si j'ai bien compté. Reste, bien sûr, à s'interroger sur l'origine de cette différence de traitement : faut-il croire

que l'indulgence qui se porte sur Sarkozy tient à ce qu'il est un homme ? Je laisserai, prudemment, la question pendante.

Il me reste à m'acquitter d'une dernière tâche : poser la question des conséquences lexicales de la création du néologisme. Elles semblent évidentes. La diffusion assurée à bravitude a déterminé simultanément deux phénomènes. Le premier est la réactivation de certains dérivés en -(i)tude déjà existants, mais peu employés. Je pense notamment à humanitude et féminitude<sup>7</sup>, déjà un peu anciens, mais assez peu vivaces. Ils reprennent du poil de la bête. Le second phénomène est plus spectaculaire. Il se manifeste par une incroyable prolifération de dérivés en -(i)tude. Un très grand nombre de ces productions seront sans doute éphémères. Je cite au hasard moléculitude, tartinabilitude, bécassitude, obstinitude, prudencitude (ce dernier dans le *Nouvel observateur*,15-21/02/07), etc. Ces termes, extraits d'un corpus plus important, ont la particularité d'être formés non sur des adjectifs, comme la plupart de ceux qui ont été précédemment observés, mais sur des noms. On trouve aussi quelques néologismes formés sur des verbes : rigolitude, fâchitude et même voulitude. Ce dernier a été formé le 6 mars 2007 par un jeune avocat qui le dédiait à Dominique Strauss-Kahn et le commentait en ces termes : « La voulitude, c'est la plénitude du sentiment d'avoir voulu » (Le Monde, 12 mars 2007). La formule est évidemment calquée sur celle de Jack Lang qui a été citée plus haut. Mais elle présente la spécificité d'indiquer explicitement l'étymon verbal de la formation. Le suffixe -(i)tude semble bien connaître une période d'expansion, caractérisée entre autres par l'élargissement de l'inventaire des classes de mots auxquels il est apte à fournir des formations suffixales. Il sera intéressant dans l'avenir de voir si cette tendance continue à se manifester.

Post-scriptum. L'AFFAIRE EN 2009. Elle n'est pas totalement oubliée : un blog politique nous apprend, le 18 avril 2009, qu' « Après la bravitude, Madame Royal invente la ridiculitude ». Cependant les références sur Google et les autres moteurs de recherche sont de moins en moins nombreuses. Ce qui subsiste réellement de l'affaire ? Ce sont, à mon sens, ses conséquences proprement linguistiques : le suffixe –(i)tude, qui, déjà, reprenait de la force, s'en trouve vivifié. Ridiculitude, voulitude et beaucoup d'autres seront vite exterminés par le ... ridicule. Mais de nombreuses formation en –(i)tude seront formées, et certaines subsisteront, comme ont survécu les plus anciens négritude, fémininitude et, dans un registre différent, beaufitude et branchitude.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Féminitude est attesté depuis 1966 et a été créé par Josiane Duranteau. Humanitude date des années 1981 et est généralement attribué à Albert Jaccard.

#### **BIBLIOGRAPHIE**

Arrivé, Michel 2005, Verbes sages et verbes fous, Limoges, Lambert-Lucas. Nouvelle édition augmentée chez Belin en 2010.

Bourquin, Jacques 1979, « Remarques sur la formation néologique récente de substantifs en *–itude* dérivés ou non », in *Néologie et lexicologie*, hommage à Louis Guilbert, Paris, Larousse, pp. 47-66.

Brøndal, Viggo 1928-1948, Les parties du discours, Partes orationis, Études sur les catégories linguistiques, Copenhague, Einar Munksgaard.

Dubois, Jean 1962, Étude sur la dérivation suffixale en Français moderne et contemporain, Paris, Larousse.

Freud, Sigmund 1900-1985, L'interprétation des rêves.

J'ai jugé inutile de faire apparaître dans la bibliographie les dictionnaires cités comme d'y répéter les références des journaux et des sites internet : ils sont suffisamment identifiés dans le texte.